

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-409-1930 Indemnités

n° 61-409-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 décembre 1930

Numéro JO

n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro

31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel de l'écrivain auxiliaire Rahim Amine, en service dans les bureaux du secrétariat général, est porté de 375 à 3500 francs, pour compter du 1er janvier 1931. La décision n° 448, du 16 juillet 1930, accordant à cet agent une indemnité mensuelle de 1235 francs, est rapportée.